

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dossier suivi par :
Michèle Charpentier
Tél. : 05.57.95.03.89
06 73 64 22 91
Mél : medias-aquitaine@insee.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2015

L'Aquitaine attire aussi les diplômés du supérieur

En 2012, l'Aquitaine compte près de 615 000 habitants titulaires d'un diplôme du supérieur et 120 000 en cours d'études supérieures, soit au total 735 000 personnes. Ces dernières représentent 28 % de la population régionale âgée de 18 ans ou plus. Vingt ans plus tôt, la part des diplômés ou étudiants du supérieur n'était que de 12 %. En 2012, l'Aquitaine se place au 7^e rang, à égalité avec Languedoc-Roussillon, derrière les régions Île-de-France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace et Bretagne.

Parmi les diplômés ou étudiants du supérieur résidant en Aquitaine, 53 % n'y sont pas nés : 79 100 sont natifs de l'étranger et 310 600 d'une autre région française, notamment d'Île-de-France, de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charentes. Région attractive, l'Aquitaine l'est d'autant plus pour cette population par son offre en emplois qualifiés et en filières d'études.

À l'inverse, de nombreux diplômés ou étudiants du supérieur nés en Aquitaine la quittent pour vivre ailleurs. Ainsi, en 2012, 39 % des 561 700 diplômés ou étudiants du supérieur nés en Aquitaine habitent dans une autre région française. Grâce à son offre en emplois qualifiés et au nombre d'établissements d'enseignement supérieur présents sur son territoire, l'Île-de-France constitue leur point de chute préféré, suivie de Midi-Pyrénées. À elles deux, ces régions accueillent la moitié des « expatriés » aquitains diplômés ou étudiants du supérieur.

Tous les résultats de cette étude dans
Insee Analyses Aquitaine n° 13 – septembre 2015
« Les diplômés du supérieur en Aquitaine : la région profite de son attractivité »

***La présente étude est déclinée au niveau des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.
Elle fait l'objet d'une diffusion simultanée le 22 septembre 2015.***

Ces documents seront **consultables et téléchargeables** gratuitement sur le site internet de l'Insee [Aquitaine](#), [Limousin](#), [Poitou-Charentes](#) à partir du 22 septembre 2015 à 12h00.

Pour plus d'informations :

[Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur](#) – Insee Première n°1557 juin 2015

ou à l'Insee Aquitaine 05 57 95 03 89 – 06 73 64 22 91